

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

AVIS.

Notre agent, M. E. DORION, collectera cette semaine et la semaine prochaine, dans les quartiers St. Louis, St. JOSEPH et St. ANTOINE. Ceux de nos abonnés qui tiennent à la Prime voudront bien profiter de cette occasion et faire un effort.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 MARS, 1872

AVIS.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'Opinion Publique, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

Nous avons en mains une quantité d'articles et correspondances dont nous sommes forcés de retarder la publication.

ÇA ET LÀ.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Le résultat des élections municipales à Montréal a surpris beaucoup de monde. Dans le quartier St. Laurent, on croyait que le vote uni des Irlandais et des Canadiens devait élire assez facilement M. Howley qui était soutenu par la Compagnie du Chemin de fer de colonisation du Nord. Mais si les Canadiens-Français ont fait leur devoir noblement, il paraît que les Irlandais n'en ont pas fait autant; pourtant il s'agissait d'élire un de leurs compatriotes.

Nous disions, dans notre dernier numéro, qu'après avoir obtenu le vote canadien en faveur d'un des leurs, il refusaient ensuite de voter pour un des nôtres. Mais ils font pis que cela encore; lorsque les Canadiens votent presque comme un seul homme pour un Irlandais, ils se divisent entre eux.

M. Howley a été battu par une majorité de dix-sept voix; c'est un homme plein d'énergie et de ressources, l'un des orateurs les plus populaires de Montréal.

Mais c'est dans le quartier Ste. Marie que les choses se sont passées curieusement.

Le premier et le second jour, M. Crevier avait une si grande majorité que lui et ses amis croyant l'élection gagnée, congédièrent leurs charretiers et se croisèrent les bras. Tous les soirs, ils célébraient d'avance leur triomphe par des promenades à travers le faubourg et par force libations. Mais pendant qu'il s'amusaient, les gens de M. Munro conspiraient et travaillaient vigoureusement. Ils se disaient même battus pour mieux faire leur jeu.

Jeudi, dernier jour de votation, les amis de M. Munro voyant que leurs adversaires continuaient à dormir dans leurs douces illusions firent un effort suprême, et transportèrent à l'hôtel de ville grand nombre de voteurs dans les voitures qui avaient servi à M. Crevier, le premier jour. Les amis de celui-ci furent émus, mais légèrement. Ils trouvèrent le tour bon, mais ils en rièrent, ils étaient si certains que leur majorité ne pouvait pas être détruite.

Aussi à cinq heures, nouvelles ovations, autre promenade triomphale à travers les rues de la ville, au milieu des cris enthousiastes de la foule. Cette fois, une bande de musique précédait la marche et jetait toute la population dans l'émoi. Des discours enthousiastes furent prononcés et de copieuses libations furent faites.

Hélas! après le plaisir le déplaisir.

Vers dix heures, on alla à l'hôtel de ville où se faisait le dépouillement du vote, mais seulement pour la forme et pour avoir le plaisir d'entendre proclamer M. Crevier officiellement.

On s'amusa bien encore là et souvent aux dépens des partisans de M. Munro qui se glissaient furtivement dans la foule.

Tout à coup une voix se fait entendre. Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est? C'est pas possible....! Crevier n'est pas battu! Hélas! Oui... par une vingtaine de voix de majorité.... Tableau.... Ce fut un saut qui peut général.

M. Crevier est un homme estimé, entreprenant et actif; cette défaite étrange a peiné ses véritables amis.

Cette élection en rappelle une autre qui amusa tant Montréal, il y a quelques années.

Il s'agissait de la mairie. La lutte avait été ardente, le vote très partagé.

C'était d'un côté un avocat irlandais de cette ville qui sait beaucoup de choses et parle latin comme un ancien romain,

et de l'autre le père du peuple, la candidat toujours populaire, l'hon. M. Rodier.

M. Doherty avait gagné, lui aussi, à la façon de M. Crevier. A la fermeture du poll, le dernier jour de la votation, on célébra son triomphe; les Irlandais crièrent comme des possédés. M. Doherty, hissé sur le nez d'un de ses compatriotes fit un discours pathétique, entrecoupé à tout moment par l'émotion qui le suffoquait. Plusieurs fois on l'entendit répéter d'une voix émue ces paroles:

"Je vous remercie, mes concitoyens, de l'honneur que vous me faites; oui je vous remercie de m'avoir élu maire de Montréal; je vous remercie, messieurs, je ne méritais pas un si grand honneur."

Quand vint pendant la soirée le dépouillement du vote, M. Rodier avait une majorité d'une centaine de voix.

MM. Brunet et Grenier ont été élus par de fortes majorités. M. Brunet a dépensé beaucoup d'argent inutilement; c'est un homme très libéral; on a abusé de sa générosité, paraît-il. Il y a dix ans, c'était un humble ouvrier, mais actif, intelligent, il a prospéré rapidement et il est estimé. M. Homier se console en songeant qu'il n'a rien dépensé. M. Grenier a déjà fait ses preuves, c'est un excellent citoyen.

Finissons en disant que l'argent a coulé dans ces élections et que les faux serments n'ont pas été rares. Est-ce qu'il ne viendra pas un temps où le parjure sera banni des élections, où l'homme qui s'en rendra coupable sera un objet d'horreur pour ses semblables?

Peuple inconséquent! tu appelles la liberté à grands cris, tu veux le gouverner, pour cela, tu fais des révolutions; et lorsque tu l'as, cette liberté, tu la prostitues honteusement pour quelques piastres, souvent pour un misérable verre de boisson! Dieu, patrie, honneur et morale, tu foules tout cela à tes pieds. Ces hommes sont encore assez rares parmi nous, faisons en sorte qu'ils disparaissent.

Ce qui précède était écrit, lorsque nous avons lu dans le Star un article dans lequel on alléguait que si M. Howley a perdu son élection, c'est parce que les Canadiens-Français avaient été influencés par les placards dans lesquels M. Howley était traité de communiste, et là-dessus le Star ne manque pas de parler de l'ignorance des Canadiens-Français.

M. Charles Gareau est allé trouver M. Howley pour lui demander ce qu'il pensait de cette accusation, et M. Howley lui a donné un écrit dans lequel il déclare qu'il n'y a rien de plus faux et de plus injuste. Nous regrettons de ne pouvoir en dire plus long sur ce sujet aujourd'hui. M. Gareau qui n'est pourtant pas électeur dans le quartier St. Laurent à le mérite d'avoir provoqué cette rétraction.

Une cause se plaidait devant la Cour des commissaires de la paroisse de... Toute la paroisse s'était rendue à la Cour pour entendre plaider ce procès. Des avocats avaient été retenus par les deux parties intéressées. En plaidant, l'un des avocats s'aperçoit que sa cause est mauvaise, il veut discontinuer. Son client se penche à son oreille et lui dit avec vivacité:

—Continuez, continuez, je vous donne quatre piastres de plus, il faut qu'au moins, on dise que j'avais le meilleur avocat.

Une réflexion en passant. Si les avocats étaient payés pour arranger les affaires, comme ils le sont pour plaider, est-ce que les clients ne s'en trouveraient pas mieux?

Le 29 mars dernier, l'un des honorables juges de la Cour Supérieure rendant ses jugements, fit la remarque suivante: Nous nous félicitons au commencement du mois de ne pas avoir de causes devant nous, mais il m'en est venu depuis cinquante que j'ai en délibéré.

Les commentaires sont permis.

L'hon. juge Mondelet rendait jugement, la semaine dernière, dans une cause où le mot *centin* revenait souvent. Il s'impatientait chaque fois qu'il rencontrait ce mot et manifestait son impatience. Il finit par remarquer que le mot n'était pas de lui, qu'il était obligé de le lire tel qu'il le trouvait dans la cause.

—Le mot est légal dit l'hon. juge Beaudry.

—Qu'il soit légal ou non, reprit le juge Mondelet, je m'en occupe fort peu et je ne veux pas en porter la responsabilité. Si ceux qui font les lois ne connaissent pas le français, tant pis pour eux.

Le 9 Février dernier, est décédée à St. Eustache, Dame veuve Amable Leblais, née Marie-Louise Goyer, à l'âge de 91 ans, 3 mois et 7 jours. Elle s'était livrée à l'enseignement de la jeunesse pendant environ 40 ans; et elle a continué de le faire en partie jusqu'à l'âge de 89 ans. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, elle n'a cessé de lire et cela sans lunettes.

L. O. DAVID.

Nous avons déjà dit que nos bureaux et nos ateliers sont reliés à la Compagnie de télégraphe dite "Dominion Telegraph Company." Nos abonnés feraient bien de se servir de cette ligne lorsqu'ils ont des messages à nous envoyer.

CHUTES SUR LA RIVIERE GARNET, DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

La rivière Garnet est un des affluents de la rivière Thompson. Les chutes ont une hauteur de 100 pieds. En arrière s'élève le Mont Cheadle.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le parti national aura des candidats dans tous les comtés du Bas-Canada; dans le district de Québec, ils sont déjà choisis.

Une grande assemblée publique a lieu, aujourd'hui, 7 mars, à Québec, pour prendre en considération le programme du Parti National. On croit que MM. Blake et McKenzie, du Haut-Canada, y seront.

On dit que l'hon. M. Elie Thibault se présentera aux prochaines élections dans le comté de Portneuf, contre M. Brousseau, le député actuel de ce comté.

On dit que Sir George ne se présentera pas à Montréal, et que M. Jetté sera le candidat du nouveau parti.

M. Caron, fils de M. le juge Caron, doit se présenter dans le comté de Bellechasse, contre M. Fournier.

Le Constitutionnel dit que M. Gaudet aura un adversaire dans le comté de Nicolet.

M. Bélanger, avocat de cette ville, se présentera à Laval, contre M. Bellerose.

Les chances du Parti National sont meilleures dans le district de Québec que dans celui de Montréal; les candidats sont plus faciles à trouver là qu'ici.

M. J. Perrault est allé visiter les chefs libéraux du Haut-Canada, dans l'intérêt du Parti National.

On dit que Sir Hugh Allan et le fameux M. King, président de la banque de Montréal, sont en faveur de l'indépendance du pays, et qu'ils ne se gênent pas, tous deux, de dire leur opinion sur cette question.

On dit même que Lord Lisgar aurait déclaré, dernièrement, qu'il était surpris de voir que les hommes publics du Canada n'avaient pas l'air de comprendre l'intention et le désir de l'Angleterre.

Le Constitutionnel dit qu'à une réunion secrète qui a eu lieu à Ste. Geneviève, il a été décidé que M. O. Trudel, de St. Tite, se présenterait aux prochaines élections, contre le Dr. Ross.

TROS-RIVIÈRES.—Le député-protonotaire Dubergère a été trouvé coupable sur plusieurs chefs d'accusation et son procès aura lieu au prochain terme de la Cour Criminelle, pour avoir contrefait la signature de M. Bergeron, gerant du Constitutionnel, pour \$134, de celle de M. Fred. Stubbs, libraire, pour \$139, comptes payés par le trésor.

Le Canadien, dans un long et judicieux article, réveille de nouveau la question de l'érection d'un pont suspendu sur le St. Laurent, en face de Québec. Il cite à cette occasion les paroles que prononçait, en 1852, M. Serruel: "Citoyens de Québec, il vous faut ou bien ériger un pont suspendu sur le St. Laurent, ou bâtir une nouvelle ville de l'autre côté du fleuve." L'acte de pont suspendu, la nouvelle ville a été bâtie. Notre confrère n'aura sans doute pas d'objection, tout en construisant son pont, à laisser subsister la ville.—L'Echo de Lévis.

On parle de M. Henri Taschereau, comme devant faire de l'opposition à l'hon. Dr. Beaubien, dans le comté de Montmagny.

Les récompenses promises dans Ontario pour l'arrestation des auteurs de la mort de Scott ont exaspéré les mépris français au point que 300 d'entre eux ont offert de garder Riel et Lépine —20 à la fois—Ces derniers n'ont pas voulu.

COUP DE RETS.—On dit que M. Alfred Blais, de Kamouraska, a pris il y a quelque temps dans un coup de filet, un marsouin de 25 à 30 pieds et un magnifique requin de 20 pieds environ. M. Blais se propose de faire empailler ces deux poissons et de les exhiber à Québec dans quelque temps. Avis sera donné en temps et lieu.

La famille de feu M. Th. Beaudry, de Montréal, mort dernièrement des suites des blessures causées par une explosion de gaz, a intenté une poursuite en dommage contre la compagnie du gaz. L'action est basée sur le fait qu'un verdict du jury du coroner a déclaré la compagnie responsable de cette mort.

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est:

"On parle de la possibilité de faire revenir du pays un bon nombre de Canadiens qui sont allés vivre misérablement dans les Etats-Unis. Le docteur Dorion, rédacteur du Courrier d'Outaouais, qui a demeuré dans les Etats et qui est généralement connu des Canadiens, aurait soumis au gouvernement un projet de repatriement qui se verrait bien accueilli et qui réussira, dit-on, si un homme bien renseigné est chargé de le mettre à exécution."

On lit dans le Constitutionnel:

Quelques-uns de nos lecteurs se rappellent peut-être que jadis une jeune fille de M..... fut enlevée, dans les townships, sans qu'on put savoir où elle était allée. Elle n'avait alors que quatre ou cinq ans. Après avoir été aux Etats-Unis, elle est revenue dans le Haut-Canada, abandonnée par ses ravisseurs. Elle est aujourd'hui l'épouse du professeur O.... de Toronto. M. O.... aimerait naturellement à retrouver la famille de sa femme. Il a écrit à ce sujet, ces jours derniers, à une famille de notre ville; il a écrit en anglais, puis il a fait une traduction française de sa lettre. Voici ce modèle de traduction que nous transcrivons avec une scrupuleuse exactitude:

"Plait, dites-moi si ma femme est votre la fille Janetta Jaquetta M..... elle est sans la père ou la mère; elle est environ quarante trois, et si bonne la femme nous croire vous savoir madame O..... Si vous ch... (impossible de mettre le mot), auprès parlez-nous français; nous le parlons un peu. La connaissez-vous? la croyez-vous? Je crois que oui. Adieu.

"PROFESSEUR O....."

UN SINGULIER SUICIDE.—Nous apprenons la mort de M. François-Xavier Pariseau, père, de St. Dominique, qui serait arrivée sous de singulières circonstances. Voici ce qu'on nous a raconté touchant cette affaire. Les personnes de la maison de M. Pariseau, ayant vu son cheval revenir seul du bois où il était allé chercher une charge, son fils se rendit au chantier de bois où il savait qu'il avait dû se rendre, et a trouvé le pauvre malheureux baignant dans son sang et portant les marques de plusieurs coups de hache sur la tête. On rapporte qu'ayant alors reconnu son fils il lui aurait dit: Achève moi, je t'en prie, car je souffre trop.

On croit que M. Pariseau a dû attenter à ses jours sous l'influence d'un accès d'aliénation mentale.